Mètis – Sur mal- et mé-

Publié le 23/10/2023 - 09:17

Mètis



Tous les mois, Michel Casevitz (professeur émérite de philologie grecque) traite d'une étymologie susceptible de présenter un intérêt méthodologique pour saisir le véritable sens d'un mot français ou en rectifier l'étymologie généralement admise.

Entendant ou lisant[1] une fois de plus le mot *malvoyant* pour signifier *aveugle,* je me suis intéressé au préfixe *mal-* et à son emploi pour former des euphémismes.

Il paraît, à en croire le *Trésor de la langue française* informatisé [*TLF*i][2], que cet « élément de composition… est aujourd'hui [= fin du XX e siècle] non productif[3]. » *Mal-*, dit cet ouvrage, « représente l'adjectif *mauvais* dans un certain nombre de substantifs » et il cite *malchance*, *maldonne*, *malfaçon, malheur*, - qui bénéficient chacun d'un article à part -, ainsi que *malposition*, qui ne bénéficie qu'en cet endroit d'une définition : « Toute situation anormale d'un organe.»

Avant de voir si on peut trouver d'autres mots en *mal-*, un mot de ceux mentionnés *supra* :

Malchance fut d'abord un syntagme *male chance**[4]* et n'est attesté sous cette seule forme qu'au 20e siècle. Il désigne ce que le hasard a provoqué, et ce n'est pas

seulement le monde du jeu -représenté par les dés - qui est concerné.[5]

Maldonne, mot apparu au 19e siècle, appartient, lui, à un vocabulaire spécifique, celui des jeux de cartes : il désigne « l'erreur dans la distribution des cartes » commise par le malentendu.

Malfaçon, apparu au 13e siècle, d'abord syntagme *male façon*, concerne le BTP (bâtiment et travaux publics) et désigne un défaut, une erreur de construction, une faille dans la fabrication d'un bâtiment (édifice ou bateau)[6].

Le seul de ces mots qui soit courant est *malheur**[7]***, attesté depuis la fin du 12e siècle ; le mot désigne une calamité, une catastrophe qui s'abat sur une ou plusieurs personnes, quelle qu'en soit la cause, et plus généralement, les dommages subis par une terre, un pays, etc.

Malposition appartient au vocabulaire médical et d'autres mots en *mal-* appartiennent à ce vocabulaire[8] : *malabsorption*, *malocclusion*.

Quelques remarques sur les composés en *mal-* : d'abord sur le couple que beaucoup forment avec leur antonyme ; le composé en *mal-* s'oppose souvent avec un composé en *bien-*(par ex. *malfaisant* vs *bienfaisant*), mais souvent aussi le composé s'oppose au simple (par ex. *malsain* vs *sain*)[9].

Certains de ces mots sont familiers (le *TLF*i qualifie ces termes comme populaires), ainsi *malbouffe*, récent[10], issu de la locution *mal bouffer* ; au Québec, un *malengueulé* est une personne qui parle grossièrement, un *malappris* ; *malpropre* est vieilli en France mais usuel au Québec (où il est employé comme crasseux, infect)[11]. Cf. aussi, infra, *malfrat*.

Quelques mots en *mal-* ont été employés d'abord au sens propre et ensuite, dans la langue courante, comme euphémismes : ainsi *malvoyant-e* (adjectif ou substantif) a d'abord qualifié « la personne qui voit mal », affligée de l'infirmité que les médecins nomment *amblyopie* (« qui a la vue émoussée, affaiblie ») et a désigné vite la personne qu'il serait brutal et malséant de nommer *aveugle.* L'euphémisme s'est répandu dans la langue administrative. Il en est de même pour *malentendant-e* qui a pris la place de *sourd-e*, dans la langue courante des non-spécialistes.

Au-delà des disgrâces physiques, l'euphémisme est aussi la raison qui explique partiellement la création du nom *maltraitance*, dérivé du verbe *maltraiter**[12]***; le mot permet de ne pas effrayer en prononçant des mots crus tels *sévices* (issu du

latin impérial *saeuitia-ae*, dérivé de l'adjectif *saeuus* « cruel »), attesté dès le 13e siècle au singulier (*cévise)* et à partir du 17e au masculin pluriel, ou bien *tortures*, mot attesté depuis le 13e siècle (du latin tardif *tortura* « action de tordre », « torture, souffrance », dérivé du latin *tortum*, supin de *torquere* « tordre » « torturer » cf. *TLF*i *s.u.*). La *maltraitance* est un mot général, qui désigne n'importe quel mauvais traitement ; et bien sûr, un *maltraitant* inspire moins d'effroi qu'un *tortionnaire* !

Trois mots en *mal-* méritent une mention particulière pour leur formation particulière : le *malfrat* (attesté depuis le 19e siècle) « malfaiteur » appartient à la langue familière ; on pense à une origine languedocienne (*malfars, maufars*) : c'est « celui qui fait ou fera mal » (voir de même origine *malfar* en ancien provençal). *Malingre* « en mauvais état », est attesté comme anthroponyme au 13e siècle puis adjectif dès le 16e ; le deuxième terme est peut-être formé à partir de l'ancien français *heingre*, *haingre* « chétif, maigre » (cf. *TLF*i *s.u.*).

Le *malotru*, attesté depuis le 12e siècle, est ce qu'on nomme parfois un triste sire, aux mœurs grossières, un malappris ; adjectif il signifie « grossier, rustre ». Il provient peut-être de *malastru*, provenant du latin populaire *male astrucus* « né sous un mauvais astre » d'où « malheureux » ou bien « mal bâti »[13].

Ajoutons, à propos de *mal-*, que la toponymie connaît *Maltaverne*, nom d'un domaine viticole de la commune de Tracy-sur-Loire (Nièvre) ; et *Malataverne****[14]***, commune de la Drôme. *Maltaverne* est aussi le nom de quelques lieux-dits.

Cette étude ne peut finir sans que l'on dise quelques mots des composés en *mé-* (ou *mes-*, *més-)****[15]***, préfixe à valeur négative ou péjorative, et dont la base est souvent un verbe mais parfois un substantif. Ce préfixe, dont le sens est souvent proche de *mal-*, n'est plus productif. On emploie aujourd'hui *mécompte*, erreur dans un compte ou un escompte, attesté depuis le 13e siècle (formé sur *se mécompter*, attesté depuis le 12e siècle), *méconnaissance, mécontent, mécréant*, *médire*, *méfait*, *méfiant*, *méforme*, *méjuger*, *se méprendre* et *méprise*, *mésalliance*, etc. Les Belges emploient aussi *se méconduire* et la *méconduite*.

Contrairement à ce *mé-*, le préfixe *mal-* est encore productif et contribue à enrichir le vocabulaire français.

[1] Dans la bouche ou sous la plume de non-spécialistes.

[2] Version informatisée, datant de 2002, du Trésor de la langue française, dictionnaire de la langue française des XIXe et XXe siècles, paru entre 1971-1994 ; voir http://www.atilf.fr/tlfi, ATILF - CNRS & Université de Lorraine.

[3] Article Mal-, « représentant l'adjectif *mauvais* dans un certain nombre de substantifs (dans l'article Mal, Male, adjectif). » À l'origine le latin *malus*,*-a*,*-um*. Le premier terme *mal-* s'oppose au premier terme *bien-* (cf. *malvenu* vs *bienvenu*).

[4] D'abord sous la forme *chaance* ou *chëance* (13e siècle) ; l'univerbation a été faite dès l'origine mais le Larousse du 20e siècle (cf. *TLF*i *s.u.*) connaît soit *malechance* soit *malchance* ; la première forme est aujourd'hui vieillie.

[5] On remarque une expression à l'origine de laquelle se trouve le jeu : « il a joué de malchance. »

[6] Le *TLF*i *s.u*. indique que dans le dictionnaire de Furetière le mot désigne « un profit illicite sur les travaux exécutés. »

[7] Composé de *mal-* et de *heur* « sort, destin », issu du latin *augurium* (bas latin *agurium*) « présage » puis « sort, destin.»

[8] Nos relevés ont été faits sur le *Petit Larousse illustré* de 2022 : il y a quelque 50 noms ou adjectifs en *mal-* (sans compter les dérivés). Le mot *malade* provient de la locution latine *male habitus* ; *maladrerie* « léproserie » dérive de *maladerie*, ancien français dérivé de *malade*, avec épenthèse de *-r-* sous l'influence de *ladre* « lépreux. » (Cf. *TLF*i *s.u.*)

[9] Le composé en *mal-* peut aussi parfois s'opposer au simple et au composé : cf. *malaimé* vs *bienaimé* vs *aimé*.

[10] Il est absent du *TLF*i. Le simple *bouffe*, féminin, désigne à l'origine le gonflement des joues.

[11] Voir *https://usito.usherbrooke.ca/*, *s.u. malpropre*, consulté le 12 octobre 2023.

[12] Le verbe *maltraiter*, attesté depuis le 13e siècle, dérive du latin médiéval *male tractare* et appartient au langage juridique ; *maltraitance* et le nom *maltraitant* sont absents du *TLF*i. L'antonyme *bientraitance* a été créé pour désigner « tout ce qui favorise l'épanouissement de la personne, s'adapte à ses besoins divers…et permet un développement harmonieux » (*La bienfaisance*, brochure publiée par le ministère de la Santé, p. 2).

[13] Le détail de la formation du mot n'est pas clair. Voir Y. Malkiel, « Ancien français *faü*, *feü, malotru. À la recherche de -ūcus*, *suffixe latin et paléoraman rare de la ' mauvaise fortune'* », *Travaux de linguistique et de littérature*, XI, 1, Strasbourg, 1973, p. 176-189 (cité par le *TLF*i *s.u. malotru*).

[14] Le mot évoque un lieu mal famé, qui fait penser à l'Auberge rouge de Peyrebeille, près de Lanarce (Ardèche), - voir le film d'Autant-Lara (1951) - ; voir aussi le roman éponyme de B. Clavel (paru en 2007).

[15] Le préfixe provient de *missi*, particule francique ; le latin *minus* a pu être aussi évoqué.